

Les 2èmes Assises Nationales de la Lecture

PREMIÈRE JOURNÉE : ATELIER A

APPROFONDISSEMENT D'UN SUJET

LA LECTURE DANS L'ÉCOLE ET AUTOUR DE L'ÉCOLE

**politique globale au sein de l'école
reliée aux activités de soutien, d'accompagnement scolaire,
aux centres de loisirs, aux dispositifs municipaux ou départemental.**

Le Programme d'Aide à la Lecture (PAL) est une action en faveur du développement de la lecture financée par le Conseil Général des Hauts de Seine, coordonnée sur le plan pédagogique par l'IUFM d'Antony Val de Bièvre.

Le PAL est proposé aux 36 communes du département depuis 1989 et s'adresse aux enfants scolarisés dans le 1^{er} degré dont les enseignants estiment, en accord avec les parents, qu'ils tireront bénéfice d'activités hors du temps scolaire qui entendent agir sur l'usage et les représentations que ces enfants ont de l'écrit.

UNE ACTION LECTURE "HORS DE L'ÉCOLE ET EN LIAISON AVEC ELLE" : 6 ANS DE PAL DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Le Programme d'Aide à la Lecture, existant depuis 1989 dans le département des Hauts-de-Seine, et se situant, à bien des égards, à un moment crucial de son évolution et de son histoire a semblé un exemple pertinent pour traiter de « la lecture dans l'école et à sa périphérie » ainsi que pour conduire avec les stagiaires un travail d'analyse, d'approfondissement et de compréhension des logiques qui président à l'action.

Le PAL présentait par ailleurs des caractéristiques de construction et d'organisation suffisamment complexes pour permettre aux stagiaires des mises en correspondances, des échos et des oppositions entre le PAL et l'action à laquelle ils participaient. Le dispositif observé renvoie en effet dès son lancement à une conception globale prévoyant l'action avec les enfants, le cahier des charges liant les équipes d'intervenants, les conditions de formation, celles de l'évaluation interne et externe, les outils de communication interne. (Cf. en annexe la fiche d'identité du PAL et quelques extraits du rapport d'évaluation produit en 1993/94 par l'AFL. En outre, on peut lire dans les A.L. n°35 et 41 plusieurs articles sur ce dispositif).

On espérait produire du sens général à partir du particulier de ce cas, à partir du croisement des cas particuliers aussi.

LE PAL PREND PLACE DANS DEUX PAYSAGES SIMULTANÉMENT:

➤ par l'institution qui le conçoit, le coordonne et le pilote (l'IUFM d'Antony), c'est un dispositif qui doit trouver sa place près de l'école. Ceci est d'autant plus vrai que le PAL s'attaque à un objet identifié comme étant l'enjeu prioritaire de l'école, la lecture. En cela il va opérer un travail identique à celui de tout dispositif d'accompagnement scolaire prendre sa place, par rapport à l'école, être identifié par elle, réussir à travailler à côté d'elle ou avec elle, définir en quoi il participe de la réussite scolaire des enfants, etc. C'est la problématique éducative du PAL.

➤ par le mobile, le projet qui l'anime, le dispositif choisit de s'implanter sur des quartiers, dans des villes pour opérer une action de transformation de la manière dont on vit la lecture, dont on vit son quartier en étant lecteur. Le PAL confirme le projet de ville lecture et, en prenant l'action périscolaire comme point d'ancrage, il réaffirme les intentions qui avaient présidé aux BCD, ouvertes au quartier et lieux de transformation sociale.

Toutes les actions éducatives d'un quartier participent d'une politique éducative, même si ses caractéristiques sont mal identifiées ou peu affirmées ; le PAL comme elle s'inscrit dans un paysage et un contexte que non seulement il n'ignore pas mais sur lequel il entend agir.

C'est la problématique politique du PAL.

PROBLÉMATIQUE ÉDUCATIVE :

Comment le PAL prend place dans le paysage éducatif local ?

1. **Le PAL n'est pas du soutien**, le PAL n'est pas une activité de loisir ou de pratique culturelle, ni ne répond pas aux intentions de l'accompagnement scolaire. Le PAL n'est pas un projet de prolongement et de renforcement de l'école, ou de consolidation de l'enfant par rapport à la demande de l'école. Le PAL s'entend comme un projet de transformation des structures et des interventions éducatives, un projet de transformation des modes de participation des enfants. Mais parallèlement, initialement il s'est adressé "aux enfants en difficulté", cible qui naturellement recréait une force d'attraction vers le soutien ou la remédiation. Cette notion en croisant d'emblée l'exigence d'une certaine hétérogénéité au sein des groupes d'enfants, (une hétérogénéité contrôlée et exploitée par les intervenants) permet, dans les faits, de s'éloigner des logiques de soutien.

Le PAL s'inscrit dans le tiers temps éducatif, l'instance éducative du champ social, mais se sert de l'instance scolaire notamment pour recruter les enfants ; il en espère aussi une rétroaction sur l'école. Localement aucune autre structure ne compte autant sur l'école pour "recruter". Des tensions naissent, issues de ces pratiques de recrutement qui confortent ou utilisent l'école d'une part et des intentions transformatrices mais c'est inévitable si l'on pense qu'il n'y aura pas changement de la situation des enfants sans transformation du système, si l'on pense la transformation comme globale. Pour cela le PAL cherche à être sur un territoire proche de l'enfant, son quartier, un élément de mise en relation des acteurs sociaux et éducatifs.

2. **Pour y parvenir, le meilleur atout du PAL c'est d'affirmer le projet d'action à commande sociale** comme pierre d'angle du projet de chaque site. Deux questions se greffent à cette

pratique : comment les intervenants articulent-ils la conduite du projet aux apprentissages techniques (technique d'entraînement). La lecture, technique de maîtrise de la BCD, technique de traitement graphique d'un document, etc., d'une part, quelle place faire à la littérature dans cette logique de projet d'action d'autre part ?

➔ *De la main et de l'outil : qui commande ?*

En 94, une étude sur les interactions PAL-école, en qui concerne les moyens, a montré une évolution au cours des années 89-94 si l'obtention de matériels informatiques et d'un fonds documentaire conséquent avaient joué comme moteur dans l'engagement de certaines équipes qui y avaient vu un moyen d'équiper leur école, une sorte de fusion des moyens s'est progressivement opérée, significative de la relations PAL/école. De plus, le cahier des charges n'a jamais laissé de doutes quant à la place faite par les concepteurs du PAL, aux outils des moyens pour réaliser des fins. Mais que fait-on de ces outils et instruments ? Échappe-t-on la tendance "utilitariste" (atelier informatique, apprendre à "taper sur l'ordinateur" !), à la maîtrise de l'outil comme fin en soi ? Les moyens techniques, nécessaires pour soutenir le projet, ne suffisent pas et ne constituent en eux-mêmes aucunement le projet. La vigilance permanente d'un groupe de pilotage semble toujours nécessaire pour éviter l'inversion des hiérarchies entre projet et technique et démontrer l'impasse de la voie techniciste.

➔ *Où sont les textes et la littérature dans les projets ?*

La production jeunesse n'a jamais fait question au sein du PAL, elle fait partie des axes qui ont été immédiatement mis en œuvre dans les sites. Faire connaître la production jeunesse, une sorte d'évidence jusqu'à devenir un objet de travail et d'apprentissage, finalisé. Et ce faisant beaucoup d'intervenants ont appris à connaître la littérature, à l'utiliser, à développer des stratégies d'utilisation de la BCD ; beaucoup d'entre eux ont appris à mettre en place des projets d'action. Il reste encore et toujours à aider les gens à situer projet et lecture l'un par rapport à l'autre.

Depuis 1993, le travail avec les animateurs porte sur la nécessité de savoir pourquoi on utilise la littérature, quelle fonction on lui attribue par rapport au projet et aux autres activités. Au cours de ces années, quand littérature et projet se rencontraient c'était pour monter la vitrine d'un libraire, construire un rallye sur les contes, constituer un fonds pour une BCD, etc. Aujourd'hui, en réfléchissant à la part faite aux usages intégrés de la littérature au cours d'un projet, à celle faite aux activités techniques de maîtrise de la production littéraire, une étape va être franchie : chercher d'abord dans la vie vraie des enfants, le projet qui travaillera le statut et la place des enfants dans leur environnement et soutenir au cours du projet des relations avec les textes. Et transformer ainsi leurs représentations de la lecture.

3. La plus grande des difficultés : changer le rapport à l'écriture...

Alors que le PAL demandait que les enfants soient conduits à produire des textes, des écrits personnels, d'argumentation, les engageant en tant qu'auteur sur une réalité, un monde qu'ils connaissent ; alors que nous faisons face à de très fortes résistances des équipes, des journaux d'école ont fleuri dans le département. Ces journaux scolaires différents et éloignés des journaux internes que nous promouvions ont sans doute permis progressivement aux intervenants du PAL par comparaison et différenciation de cerner la particularité de cet écrit que nous disons "interne, de point de vue et d'analyse"... Néanmoins, l'usage de l'écrit comme outil d'analyse reste minoritaire tant que l'adulte, à travers des groupes de formation par exemple, n'a pas opéré une transformation personnelle de sa représentation et de son usage de l'écrit.

4. **Le PAL a été un facteur d'appropriation**, au même titre que les ZEP, des logiques et stratégies de l'école nouvelle, de pédagogies innovantes. Il a été sans aucun doute, un lieu de formation pour les enseignants qui ont réinvesti dans leurs pratiques et leur fonction enseignantes des modalités de travail, des logiques d'apprentissages, des outils de travail (BCD), qui ont appris à connaître par le PAL la littérature jeunesse, des outils d'entraînement à la lecture, des outils de production d'écrits, etc. On se demande aussi s'il n'a y pas été une caution pour que l'école ne change pas : le PAL comme élément d'intégration d'enfants en difficulté qui joue comme soupape de sécurité et permet à la classe de ne rien changer dans son fonctionnement.

PROBLÉMATIQUE POLITIQUE :

*le PAL a-t-il permis de socialiser la lecture ?
Le permettra-t-il ?*

1. L'école peut-elle cesser de tirer la lecture à elle ?

Pourquoi cette question ? On voulait socialiser la lecture, la déscolariser, faire en sorte que la lecture concerne l'ensemble du corps social et que l'école participe de ce travail comme partenaire avec d'autres. Or, faire du PAL un prolongement de l'école, un dispositif d'accompagnement scolaire comme les études, l'aide aux devoirs,... tentent certains. Et tout concourt à porter le centre de gravité de l'action PAL vers l'école ou vers une approche scolaire de la lecture : diffusion et connaissance du dispositif se font par l'école et l'enseignant, la mise en œuvre et le pilotage sont assurés par l'IUFM, la prise en charge de l'action est majoritairement assurée par les enseignants. Si l'on a aidé à changer les pratiques, on n'a pas réussi à changer les enjeux. Mais peut-on vraiment déscolariser la lecture en étant si étroitement lié à l'école ? Peut-on si directement demander à l'école d'accepter de relativiser sa part dans la maîtrise des écrits, et de partager les responsabilités ?

2. Il faudrait alors réussir à déplacer le centre de gravité.

Le PAL s'inscrit dans le paysage éducatif local aux côtés d'associations sportives, culturelles, parascolaires, de statut privé, confessionnel, municipal et qui se partagent "le temps libre de l'enfant", véritable nouveau marché.

Le PAL affirme là son originalité par un recrutement ultra-minoritaire sur les communes du département et par un champ peu défriché : aider les enfants dans leur manière d'être acteurs de leur quartier, de leur ville et conduire une population qui ne prend souvent pas part à la vie locale à s'y situer, à produire un travail par rapport à ce qui lui est offert. Et ceci depuis leurs activités extrascolaires peut-être.

3. Territoire, formation et partenariat : les résistances des acteurs.

Pour conduire une telle action, on conçoit qu'elle doit s'appuyer sur une conception particulière de la formation, sur la nécessité du partenariat, sur une idée de l'activité sociale globale et multisectorielle.

➤ *Pour cela il faut faire fonctionner les sites du département comme un réseau en termes de communication, de formation et de suivi.* Mais le PAL est pensé par ses acteurs d'abord comme un dispositif départemental ; l'unité est alors trop vaste pour penser des réseaux porteurs de sens

et de travail commun. Les échanges entre sites sont donc insuffisants sans doute parce qu'on ne mesure pas vraiment ce qu'on a à y gagner. Les échanges n'existent pas réellement non plus au niveau municipal ; les communes ne se sont pas emparé suffisamment de la logique de développement local et de développement de la citoyenneté contenu dans le projet et n'ont pas vu l'intérêt qu'il y aurait pour les quartiers à fédérer les sites PAL à la politique de la Ville. C'est pourtant à ce niveau que les animateurs et responsables de sites différents auraient des raisons de travailler ensemble. Il nous faut encore chercher la bonne unité qui permettra que communications formation et suivi répondent à des besoins réels et puissent s'appuyer sur des réalités et des projets communs.

➔ *Une pépinière de terrains de formation ?*

Le PAL a affirmé d'emblée qu'il serait un promoteur de formation permanente pour ses acteurs, un lieu de professionnels au sens de celui qui non seulement sait faire mais aussi sait théoriser sa pratique. Aussi aujourd'hui on se demande ce qui empêcherait les sites PAL d'être des terrains de professionnalisation, de perfectionnement pour de futurs professionnels de l'action éducative, socioculturelle, de formation, etc.

Il est sûr que dans la vie d'un site, ce qui semble le plus délicat à mettre en œuvre, c'est son ouverture à ses partenaires éducatifs, familiaux, sociaux autres que scolaires, professionnels. Comme ailleurs on réussit à mettre en place des relations d'information et de liaison avec les parents, on réussit à échanger des prestations de services avec des professionnels mais il est difficile d'atteindre un partenariat qui associe vraiment et transforme ceux qui y prennent part. C'est souvent une manière dont on comprend le partenariat qui est en cause ; c'est aussi une mise en lumière de nos incompétences en matière de construction partenariale : on sait se réunir autour d'une table, se connaître, identifier nos activités respectives, on sait moins faire ensemble, reconnaître les spécificités et les exploiter, faire évoluer un projet grâce à ces compétences particulières, etc. Nos formations professionnelles d'enseignants, d'acteurs socio-éducatifs, de bibliothécaires, d'éducateurs sportifs, etc. comportent rarement des modules communs, ne nous conduisent donc pas à nous inscrire dans une action globale, à identifier et apprendre à articuler nos compétences professionnelles sectorielles. On imagine, en référence à la précédente proposition, comment pourrait s'initier, au niveau d'une commune, cette dynamique pour des professionnels en place. On imagine comment les enfants bénéficieraient d'un tel enrichissement de l'action à laquelle ils participeraient. Demain, peut-être...

Nathalie BOIS

DESCRIPTIF :

LES 36 COMMUNES DU DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE ONT AU MOINS 1 SITE SUR LEUR TERRITOIRE

- 86 sites ouverts. L'aire de recrutement d'un site dépasse généralement la population de la seule école d'implantation.
Quand c'est le cas, rien n'empêche un site, même si ce cas est minoritaire, de s'implanter dans un lieu social ou culturel du quartier autre que l'école.
- Chaque site est animé par un responsable de site, indemnisé en fonction de l'importance de son site. 400 animateurs à 70% recrutés chez les enseignants. Une rémunération horaire à un taux de 165 F pour le temps en présence d'enfants, de 82,50F pour les heures de formation et de régulation.
- Un exercice comprend 84 heures réparties en deux semestres au cours de l'année scolaire. Un enfant inscrit au PAL n'est pas appelé à y participer toute l'année. L'enfant bénéficie de trois heures hebdomadaires d'actions lecture élaborées en fonction de quatre axes définis par un cahier des charges, véritable engagement moral pour les équipes d'intervenants.

CES QUATRE AXES SONT :

- un projet à commande sociale,
- des situations de production d'écrit (sous la forme préconisée mais pas imposée du journal interne notamment),
- des activités de familiarisation avec la littérature jeunesse et la maîtrise d'une culture de l'écrit,
- des activités d'entraînement technique à la lecture.

Les enfants (4 000 à 4 300 selon les années) sont répartis selon leur âge en modules reprenant le découpage en cycles.

Les groupes d'enfants sont composés en fonction de leur module d'appartenance et oscillent entre 9 et 12 individus.

Un engagement pour les responsables de sites à animer leur équipe d'animateurs, à conduire des séances de régulation, à transmettre l'information, à soutenir la participation aux temps de formation et aux outils de communication, à apporter la contribution du site au rapport d'activité.

L'ORGANISATION DU PILOTAGE :

- un financement par le Conseil Général,
- un Groupe départemental de Suivi composé de membres de l'Éducation Nationale et chargé d'observer le PAL depuis l'École,
- une coordination composée de 5 personnes et chargée d'assurer le suivi et l'accompagnement du

dispositif, d'organiser les formations et animations, de mener à bien les rapports d'activité annuels.

LE SUIVI ET L'ACCOMPAGNEMENT

- un outil de communication et de réflexion, le Journal des partenaires est produit et diffusé à tous les responsables de site ainsi qu'aux correspondants municipaux (interlocuteurs entre la collectivité territoriale, la coordination, les équipes PAL de la ville) complété par le rapport annuel d'activité auquel sont attribués des fonctions d'analyse de l'information et des pratiques.
- un plan de formation annuel obligatoire pour les nouveaux intervenants (12 heures de formation de base) et souhaité pour les autres (formation, recherche sur des thèmes fondamentaux pour l'action tels que l'écriture, le partenariat, les projets, la connaissance de la littérature jeunesse, etc.)
- une répartition du département en 5 secteurs géographiques dont chaque membre de la coordination est plus particulièrement le correspondant.